



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châlons-en-Champagne, le 16 janvier 2024

VIGILANCE ORANGE NEIGE-VERGLAS **Interdiction de circulation et restrictions de vitesse des véhicules**

Considérant l'état des conditions de circulation prévisible sur les axes du réseau routier national, consécutivement à l'émission par Météo France d'une vigilance météorologique orange le mercredi 17 janvier 2024, la circulation des poids-lourds de plus de 7,5 tonnes est interdite sur l'ensemble du réseau routier national du département de la Marne, **du mercredi 17 janvier de 00h00 à 08h00.**

De plus, la vitesse maximale autorisée pour tous les véhicules de moins de 7,5 tonnes est abaissée de 20 km/h sur les axes routiers et autoroutiers constitutifs du réseau routier national du département de la Marne, à compter **du mercredi 17 janvier de 00h00 à 08h00.**

Pour plus d'informations et pour le suivi de l'événement, il est recommandé de consulter : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

Nous vous remercions par avance de communiquer ces informations au public.